



Notre engagement collectif
pour une croissance durable

PLAN STRATEGIQUE 2022-2025

Mr.Bricolage

CONFIRME SON ÉLIGIBILITÉ AU DISPOSITIF PEA-PME

Orléans, le 27 mars 2023 à 09h00 CET - Mr.Bricolage SA, fédérateur du commerce indépendant de proximité pour l'embellissement de la maison et du jardin développement, confirme pour l'année 2023 l'éligibilité de ses actions au dispositif PEA PME institué par la Loi de finance pour 2014 du 29 décembre 2013 dont les modalités ont été précisées par le décret d'application n°2014-283 du 4 mars 2014 et par la loi Pacte adoptée le 11 avril 2019.

Les actions **MR BRICOLAGE SA (FR0004034320 - ALMRB)** peuvent donc être intégrées dans les portefeuilles PEA PME, dédiés aux investissements dans les PME et ETI répondant aux critères fixés par la réglementation applicable (notamment, moins de 5 000 salariés d'une part, chiffre d'affaires annuel inférieur à 1,5 Md€ ou total de bilan inférieur à 2 Md€, d'autre part, étant précisé que ces seuils doivent être appréciés à la date d'acquisition des titres).

À PROPOS DU GROUPE MR.BRICOLAGE

Le groupe Mr.Bricolage, qui développe les enseignes à forte notoriété Mr.Bricolage et Les Briconautes, est le spécialiste du commerce indépendant en bricolage de proximité en France. Au 1^{er} janvier 2023, le Groupe compte 977 points de vente, sous enseignes ou affiliés, dont 74 magasins répartis à l'international dans 10 pays. Mr.Bricolage SA est coté sur Euronext Growth Paris (code ISIN: FR0004034320 - ALMRB).

CONTACTS

- **Presse corporate** - Louise Chaulin, louise.chaulin@mrbricolage.fr, 07 83 35 96 93
- **Presse financière et investisseurs** - Marie Calleux, mrbricolage@calyptus.net, 01 53 65 68 68